

## CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Pour tout Mas-d-tec défectueux le CLIENT contactera directement la SAS REQ SERVICES par téléphone ou e-mail ou se rendra directement en magasin.

Coordonnées SAS REQ SERVICES, 3 place du Cardinal Verdier – 12170 Réquista – 05-65-74-21-81  
[req.services12@gmail.com](mailto:req.services12@gmail.com)

### **Votre garantie**

Tous les matériels proposés par la SAS REQ SERVICES font état d'une garantie

« CONSTRUCTEUR ».

Si pendant la période de garantie, le Mas-d-tec présente des défauts liés à des matériaux ou une main-d'œuvre incorrects, REQ SERVICES s'engage, sans frais de main d'œuvre ou de pièces, à réparer ou à remplacer le produit ou ses pièces défectueuses selon les termes et les conditions précisés ci-dessous.

Le remplacement des pièces n'a en aucun cas pour conséquence de prolonger la durée de garantie précisée ci-dessus.

### **Conditions de garantie**

Cette garantie ne sera accordée que sur présentation du produit défectueux accompagné de la facture d'origine.

Cette garantie ne rembourse et ne couvre pas les dommages résultant d'adaptations ou de réglages apportés au produit, sans l'autorisation préalable écrite de REQ SERVICES, afin de le rendre conforme aux normes de sécurité techniques nationales ou locales en vigueur dans un pays donné et différentes de celles pour lesquelles le produit a été conçu et fabriqué.

Elle ne sera pas appliquée si le type ou le numéro de série inscrit sur le produit a été altéré, effacé, retiré ou rendu illisible. Attention celui-ci se trouve sur l'emballage et à l'intérieur du produit

Elle ne couvre pas les points suivants :

- Les réparations et l'entretien périodique ou le remplacement de pièces suite à une usure et cassure normales;
- Toutes les adaptations ou modifications destinées à améliorer le produit par rapport à son utilisation normale décrite dans les instructions d'utilisation, sans l'autorisation préalable écrite de REQ SERVICES
- Les batteries, joints, ainsi que l'habillage dur, l'usure et la cassure normales, la coloration, la décoloration et d'autres irrégularités cosmétiques qui n'entravent pas ou ne dégradent pas les performances du produit ;
- Les dommages résultants de :

– une mauvaise utilisation, y compris mais sans se limiter à : (a) l’incapacité d’utiliser le produit pour son utilisation prévue ou en accord avec les instructions de REQ SERVICES sur l’utilisation et l’entretien adaptés, et (b) l’installation ou l’utilisation du produit en désaccord avec les normes techniques ou de sécurité en vigueur dans le pays où le produit est utilisé.

– les réparations effectuées par des services après-vente ou des revendeurs non-agrèés, ou par le CLIENT lui-même,

– les accidents, la foudre, l’eau, le feu, une mauvaise ventilation ou toute cause hors de contrôle de REQ SERVICES,

**– de la présence d’oxydation sur la carte principale ou l’afficheur , dû à un manque d’entretien recommandé par REQ SERVICES.**

Cette garantie n’affecte pas les droits statutaires du CLIENT sous les lois nationales applicables en vigueur, ni les droits du CLIENT face au revendeur résultant du contrat de vente/d’achat.

LE CLIENT s’engage :

- à utiliser les équipements acquis auprès de REQ SERVICES conformément à leurs spécifications et à l’usage auquel ils sont destinés.
- **à laisser le matériel à disposition, le temps nécessaire à son entretien,**
- à ne jamais effectuer par ses propres soins réparation ou modification du matériel installé, sauf accord express de REQ SERVICES.